

Une nouvelle étape pour



L'année dernière, nous avons intitulé notre éditorial « Ceci n'est pas une revue ! ».

Ce clin d'œil à Magritte avait pour but de souligner qu'au-delà de la réalisation d'une revue traditionnelle sur papier, G&FP avait l'ambition d'apporter à ses abonnés des services diversifiés, notamment à travers son site Internet. Ainsi l'amélioration de l'ergonomie et l'enrichissement du site ont-ils été poursuivis, mais une autre priorité s'est imposée à nous, au constat de la dégradation progressive de notre situation financière.

Le modèle économique de la revue est, en effet, devenu inadapté, en raison de la réduction drastique des abonnements institutionnels des administrations financières, ce qui nous a conduits à envisager la révision de notre organisation de gestion car il devenait évident que nos recettes ne pourraient plus couvrir des charges fixes impossibles à amortir sur l'édition d'une seule revue.

Nous avons cependant veillé à maintenir le haut niveau de qualité de la revue, nous avons fait un effort important pour diversifier notre lectorat (avec succès) tout en préservant notre identité... Il nous fallait pourtant résoudre notre problème !

Plusieurs solutions ont été envisagées.

La cessation pure et simple de l'édition de la revue aurait certes pris acte de l'affaiblissement progressif du lien entre les administrations financières et G&FP mais elle aurait fait fi de 95 ans d'histoire dont nous sommes les héritiers, au moment même où le débat public sur la gestion et les finances publiques est plus que jamais nécessaire.

La fuite en avant dans le tout numérique a également été étudiée. Il est évident que les potentialités du numérique peuvent être mieux exploitées pour développer les services liés à la revue. Mais, une proportion importante de nos lecteurs n'est pas prête, aujourd'hui, à cette mutation et, quoi qu'il en soit, l'économie estimée possible aurait été insuffisante et irréalisable à court terme.

C'est donc une troisième solution qui a été explorée et finalement retenue : *la recherche d'un éditeur professionnel* ayant la possibilité de partager les coûts fixes incompressibles entre plusieurs publications.

Un processus de sélection rigoureux a été engagé. Il a abouti au choix de la société LAVOISIER SAS qui édite plusieurs revues dans les domaines techniques, de la gestion et du droit¹. Dans le cadre d'un contrat (trois ans renouvelable ensuite par tacite reconduction), cet éditeur assurera, à compter du 1^{er} janvier 2017, l'édition, la publication, la diffusion et la promotion de G&FP. La continuité des paramètres essentiels de la revue et de sa ligne éditoriale sont garantis et assurés par l'équipe de rédaction sous le regard des Comités scientifique et de rédaction qui demeurent inchangés. Par ailleurs, l'importante collection que constitue l'ensemble des numéros de la revue

¹ Revue juridique de l'environnement, Revue française de gestion, Politiques et management public.

depuis sa création en 1921, en cours de numérisation, sera offerte en libre accès aux chercheurs, aux étudiants, en particulier, sur une base de données publique.

G&FP dont l'indépendance est préservée, restera donc attachée à sa conception large des finances publiques, à l'équilibre entre les réflexions de fond et les approches pragmatiques des sujets, à ses relations privilégiées avec les administrations et institutions financières.

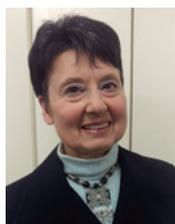
Les lecteurs que vous êtes continueront d'y trouver, chaque année comme en 2016, plus de 120 articles d'origines diverses sur l'ensemble des questions intéressant les finances et la gestion publiques, des dossiers ou numéros spéciaux de référence tels ceux que nous avons publiés sur la dématérialisation des relations entre les collectivités territoriales et les services de l'État ou sur le bilan de la pratique de la LOLF et, bien sûr, les chroniques de jurisprudence administrative et financière ainsi que d'actualité de la gestion et des finances publiques.

Ceci n'interdira pas, bien entendu, des innovations et le développement de notre revue que ce soit dans sa version papier ou dans sa version numérique. Elle n'a pas cessé d'évoluer depuis sa création et continuera donc d'accueillir de nouveaux modes de traitement des sujets financiers et d'offrir de nouveaux services en ligne. Nous avons en projet des dossiers ou numéros spéciaux sur les nouvelles tendances de la lutte contre les fraudes, les finances et les territoires, le comptable public du XXI^e siècle, le financement des investissements publics... une série de portraits de personnalités et d'institutions financières, une chronique de jurisprudence de droit constitutionnel financier.

La dialectique de la permanence et du changement continuera d'être à l'œuvre. Pour éviter la sempiternelle citation du Guépard de Lampedusa, on se référera cette fois à un juriste, Frank Petit, professeur à l'Université d'Avignon, doyen honoraire de la Faculté de droit, d'économie et de gestion d'Avignon qui écrivait récemment à propos du Mont Ventoux² : « *Cette montagne qui reste tout en changeant et qui change tout en restant* ».

Oui, c'est une nouvelle étape, peut-être aussi rude que celle du Mont Ventoux dans le tour de France, mais les consultations que nous avons menées ont été l'occasion de manifestations marquées de soutien de la part de diverses institutions et elles ont mis en évidence les nombreux atouts de G&FP : tout particulièrement ses lecteurs et ses auteurs auxquels nous souhaitons une

Très bonne année 2017



Jacqueline ESCARD
La Directrice



Michel LE CLAINCHE
Le Rédacteur en chef

² « Envoûtant Ventoux », Les Éditions universitaires d'Avignon, juillet 2016.